

Monsieur Ragou instituteur s'intéressant à l'histoire locale a habité  
 27 Avenue Leclerc (Pineuilh) maître des vétérinaires, transféré par la famille Cressen  
 Le Pasteur Beaupre a également habité cette maison. L'article ci-dessus titre écrit  
 sur le 1936 et 1940 - ou simple au jour d'hui 503 habitants aux Lèves et Thoumeyrargues

## Temples et lieux de culte de la paroisse des Lèves de 1561 à nos jours

d'après des notes de M. RAGON

Au milieu du 16<sup>e</sup> siècle Les Lèves et Eynesse auraient été desservies par les mêmes pasteurs. En 1561, Robert Fraisse et Arnould Cordier, étudiants à Genève, sous Calvin, furent envoyés à Eynesse, puis Jehan Gueydon. Il ne semble pas qu'il y ait eu de temple aux Lèves à cette époque, mais il y en avait un à Eynesse. Parmi les protestants des Lèves, l'un d'eux : Jehan Géraud, seigneur de Langalerie, avocat, soutint en l'Hôtel de Ville de Bordeaux, devant les jurats, en septembre 1601, que les « religieux » avaient le droit de se réunir.

Néanmoins le temple d'Eynesse aurait été démolé vers 1580. Après l'Edit de Nantes, un temple fut construit « aux Gourds » pour Les Lèves et un autre à Eynesse au lieu dit « Les Roudiers ». Le culte n'était pas seulement célébré aux Gourds, mais aussi aux Jourdis, par les pasteurs de Sainte-Foy, au nombre de trois, ce qui leur fut défendu en 1687 par la Chambre de l'Edit. Une pièce du colloque du Bas-Agenais

tenu en 1660 cite l'Eglise des Gourds-Eynesse comme étant desservie par le pasteur Maras et comptant quatre cents communiant.

Un autre temple avait été édifié à Saint-André-des-Cabeauzes (ancienne propriété Lédrier).

L'Edit de Nantes qui ne fut révoqué que le 17 octobre 1685 n'était pas respecté, comme on sait.

En effet, l'ordonnance du 7 mars 1671 prescrivait la destruction des temples d'Eynesse et des Gourds. Celle du 21 décembre 1672 la démolition du temple de Saint-André-des-Cabeauzes. (Pour celui de Sainte-Foy, ce fut l'ordonnance du Parlement de la Réole du 2 juin 1688. Il sera détruit en juillet de la même année.

Après la révocation, le pasteur Jacob Brun, des Gourds, se réfugia à Amsterdam. C'est la période du désert, mais des réunions avaient lieu quand même au bois des Bérards, au bois des Jourdis, à Cournoles, etc... Enfin, dans la dernière moitié du 18<sup>e</sup> siècle, dans une grange des Barbereaux, que l'on peut voir encore aujourd'hui, très bien conservée.

Malgré toutes les contraintes, les protestants étaient restés nombreux. On sentait venir l'Edit de Tolérance, qui ne sera signé à Versailles que le 17 novembre 1787; mais déjà Antoine Court travaillait à la réorganisation des églises réformées. L'église des Lèves-Eynesse fut reconstruite

comprise dans le quartier de Sainte-Foy: Antoine Court aurait voulu que des temples, ou « maisons d'oraison » soient élevés un peu partout. Mais le pasteur Gibert aîné, délégué du colloque du Périgord se heurta à la résistance des anciens qui craignaient des représailles. L'un d'eux, de l'église des Lèves fut déposé, d'autres démissionnèrent. Il n'y eut rien de fait.

L'Edit de Tolérance ne faisait que tolérer les protestants et s'il permettait la régularisation de leur état civil, il ne leur donnait pas la liberté du culte.

Ce n'est qu'après 1789 qu'ils pourront se réunir au grand jour. Ceux des Lèves se réunirent alors dans une grange aux Bouhets. Les services étaient assurés par les pasteurs Marche, Jay et Thomas, de Sainte-Foy. Jusqu'alors c'était la grange des Barbereaux qui avait servi.

Lors du Concordat, le Consistoire réorganisé comprenait cinq églises : Sainte-Foy, Saint-Avit-du-Moiron, La Roquille, Eynesse, Les Lèves et Thoumeyrargues.

La paroisse des Lèves comprenait : pour la commune des Lèves et Thoumeyrargues 550 protestants, pour celle de Riocaud 85, pour Caplong 21; la section d'Appelles en avait 280. Soit en tout : 886.

L'administration aurait dû fournir un temple, mais elle y était peu disposée et désirait faire des économies. Comme il n'y avait pas eu de prêtres, ni aux Lèves, ni à Thoumeyrargues depuis une dizaine d'an-

nées, on partagea les édifices religieux entre les deux cultes.

Aux Lèves, il y avait 880 protestants et 220 à Thoumeyrargues. L'Eglise de Thoumeyrargues qui était plus centrale pour les catholiques, leur fut accordée et celle des Lèves fut attribuée aux protestants à charge pour eux de l'entretenir à leurs frais (décret impérial de l'an XII). Malgré des protestations, la dédicace de cette église fut célébrée devant le Maire, M. Driholle, qui était protestant, par le pasteur Thomas, de Sainte-Foy, le 5 prairial, an XIII (25 mai 1805).

L'actuelle église catholique des Lèves servit de lieu de culte aux protestants pendant plus de vingt-deux ans. C'est en effet la délibération du Conseil municipal des Lèves du 16 janvier 1828 qui constate le retour de cet édifice au culte catholique.

Le Consistoire, à la demande de ce même Conseil municipal (26 septembre 1828), en avait en effet accepté la rétrocession, à la condition qu'un nouveau temple serait construit à l'usage de la religion réformée. Ce temple, après bien des tractations plus ou moins malheureuses, fut édifié, en effet, et c'est l'actuel temple des Bouhets.

Dans cette longue histoire si rapidement esquissée, il y aurait eu bien des détails, bien des précisions intéressantes, sinon réjouissantes, à signaler. Aujourd'hui la place nous manque. Peut-être y reviendrons-nous.

P. BEAUPRE.

163J-11220-0011

